

Mike Gerard
13 ch Petit-Montfleury
1290 Versoix

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
3003 Berne

Versoix, le 8 janvier 2018

Madame, Monsieur,

En tant que citoyen de Versoix, je me permets de vous adresser mes remarques concernant la consultation publique de la fiche PSIA pour l'aéroport de Genève, parue le 15 novembre dernier. En même temps, je me permets d'inclure avec cette lettre un document qui contient mon analyse technique sur la contenance de la fiche PSIA. Comme vous pouvez le constater en lisant le début de ce document je suis particulièrement bien qualifié pour accomplir cette tâche.

Comme beaucoup de la population habitant autour de l'AIG (Aéroport International de Genève, je m'insurge contre le délai au 8 janvier qui nous a été imposé et qui aura certainement permis de limiter les remarques de la population et des associations en choisissant la période des Fêtes et des vacances scolaires pendant cette consultation ! Il me semble probable que ce n'était pas qu'un « oubli » d'un fonctionnaire de l'OFAC, mais plutôt un choix « politique » de quelqu'un haut placé, dans d'autres termes un abus de pouvoir, même l'arrogance du pouvoir ?

En ce qui concerne mon point de vue personnel, vous devez savoir que tou(te)s mes enfants en petits-enfants habitent dans les zones de nuisances. Si, pour quelqu'un assez âgé comme moi, l'augmentation des nuisances dues à l'aviation n'aurait qu'un effet minimal, ces autres membres de la famille risquent de subir l'augmentation des nuisances prévues dans la fiche, avec ces conséquences sur la santé, pendant de longues années. Ça, c'est quelque chose que JE NE PEUX PAS ACCEPTER ! Ainsi, si la fiche n'est pas modifiée pour limiter, à partir de maintenant, les nuisances (pollution, bruit, etc.) je lutterai jour et nuit, 365 jours par an avec toutes mes connaissances du trafic à l'aéroport et avec tous les outils que j'ai développé afin d'informer tous les riverains de la vraie situation en termes de bruit et de pollution.

On parle des améliorations déjà prévisibles pour les avions qui seront mis en service dans les années à venir. Or, il n'est pas acceptable que ces améliorations ne servent que pour augmenter le trafic. Au contraire, ces améliorations doivent se transformer en une meilleure qualité de vie pour les riverains.

En ce moment il est évident que le climat dans notre monde est en train de devenir fou : un âge de glace actuelle en Amérique du Nord, la neige en Floride, des feux de forêt en

Californie, une mousson extrême en Asie et des ouragans aux Caraïbes. En Suisse aussi nous souffrons ses effets : Gondo, vignes détruites par plusieurs nuits des températures très basses et, maintenant, la tempête Eleanor. Il ne suffit plus d'entendre nos autorités fédérales prétendre que tout va très bien parce que nous sommes assez riches pour acheter les « carbon credits » : nous devons agir ici.

La fiche semble accepter que Genève puisse construire des logements dans les terrains à côté de l'aéroport : terrains qui sont déjà, ou pourraient l'être à l'avenir, sujet aux nuisances des avions (bruit, pollution de l'air et odeur de kérosène). Notre Conseil d'Etat devrait nous protéger de cette mauvaise situation. Malheureusement, il semble que ses conseillers préfèrent accéder aux demandes des compagnies d'aviation, pour la plupart des compagnies étrangères, d'augmenter le trafic aérien et leurs bénéfices faramineux !

Pour moi, il est inacceptable que cette fiche PSIA, tout comme le Rapport 2016 sur la politique aéronautique suisse, n'ait jamais passé par une véritable consultation populaire et cantonale dans les urnes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.